

—Oh ! se dit-il, je vois que Colard ne casse pas les fioles comme il le prétend.

Profondément affligé de la perte de son ami, M. de Badières, tout à son chagrin, n'avait pas remarqué la courte émotion de Maurice.

—C'est bien une congestion qui a tué mon vieil ami, n'est-ce pas, docteur ? demanda le juge.

—Oui, monsieur, prononça nettement le docteur malgré la découverte qu'il venait de faire.

Et tout en répondant, Maurice rapprocha les deux méchoires pour que la langue ne fût plus visible.

Quand il se releva, son regard surprit un éclair de joie dans l'œil de Colard, qui, pâle et anxieux, avait attendu la réponse du médecin.

—Cet homme est un empoisonneur et il croit que je n'ai rien deviné, se dit le jeune homme.

A ce moment arriva le notaire Beaudouin. Sa ranoune contre Bricbet oubliée et il accourait désolé pour voir une dernière fois son camarade d'enfance.

Après l'avoir laissé donner cours à sa douleur Colard vint au notaire.

—Monsieur Baudouin, lui dit-il, toute la fortune de mon maître est dans ce bahut. Voulez-vous la prendre encore en dépôt ?

—Ce bandit en a sans doute volé la moitié ! pensa Maurice.

Il achevait à peine cette réflexion, que Colard, qui avait tiré le portefeuille du bahut, le présentait au notaire en ajoutant :

—Comptez, je vous prie.

Baudouin feuilleta les liasses.

—Rien ne manque, dit-il.

Gardie écoutait étonné. Dans sa pensée, le vol devait avoir été le mobile de l'empoisonnement. La réponse du notaire lui prouvait son erreur.

—Quel est donc le motif du crime ? se demandait-il, dérouteré par cette preuve de la probité de Colard.

Il crut être sur la piste quand il entendit l'intendant dire encore au tabellion :

—Mon maître m'avait confié avoir refait son testament ; le nouvel acte doit être parmi ces papiers.

—Ah ! j'y suis, pensa Maurice ; il a tué après qu'on a eu testé en sa faveur.

Baudouin avait trouvé le testament, qu'il ouvrit et lut promptement.

—Oh ! s'écria-t-il, mon pauvre Colard, tu es perdu au changement. Car le premier acte stipulait en ta faveur une pension dont celui-ci ne contient pas un mot.

—Bast ! fit l'intendant ; le bonheur de voir deux jeunes gens heureux me consolera... Montrez à M. Maurice le passage qui le concerne.

Baudouin tendit l'acte au docteur.

A la lecture des deux lignes où Bricbet recommandait à Pauline de choisir Maurice pour époux, le jeune homme, ébahi de bonheur, regarda Colard en face.

—Je m'y perds, se dit-il en voyant sur la figure de l'intendant la sincère joie qu'y imprimait l'espoir du prochain mariage de Pauline.

Tels avaient été les faits sur lesquels s'était basée la chronique de la ville à propos de ce qu'on nommait le drame de l'hôtel Bricbet.

Après avoir donné l'ordre de reporter à son ancien domicile le corps du chevalier, M. de Badières avait fait procéder aux funérailles d'Annibal.

Celles de Bricbet ne devait avoir lieu que le lendemain. La position qu'avait occupée le défunt exigeait le temps de convoquer ses nombreux amis.

Si étrange père qu'il avait pu se montrer, Annibal était aimé d'Aurore, qui suivit pieusement sa déposition.

Après la cérémonie funèbre, quand il ramena M^{me} Bricbet à son bras, M. de Badières voulut faire entrer un peu de joie en cette âme dévolée.

—La mort du chevalier, dit-il, permettra de laisser oublier le procès de M. de Cambiac. On va donc très prochainement le laisser s'évader sous la condition de quitter la France.

Malgré sa douleur, Aurore se sentit doucement remuée.

—Jo suis veuve ! se dit elle.

Et, dans sa pensée, elle se vit libre d'elle-même, rejoignant Raoul en son exil.

* * *

Vingt-quatre heures après les modestes funérailles du capitaine, Bricbet, à son tour, fut porté en terre, suivi d'un immense cortège d'amis.

Au moment du départ, Colard s'était évanoui de douleur. On l'avait bien rappelé à lui, mais comme le profond désespoir de l'intendant faisait craindre une rechute pendant la cérémonie, force avait été à l'assistance de laisser à l'hôtel ce modèle des serviteurs.

Devenu calme, dès qu'il s'était trouvé seul, Colard avait gagné la chambre de Bricbet et, là, assis sur le fauteuil du défunt, il écoutait tinter le glas funèbre des cloches de l'église Saint-Louis-en-l'Isle, où avait lieu la messe mortuaire.

Si proche de l'hôtel était l'église que, par la fenêtre ouverte, les chants de mort arrivaient assez distincts à l'oreille de Colard pour qu'il pût savoir à quel point en était le service.

Bien que rassuré sur l'impunité de son crime par la déclaration du docteur Gardie et l'opinion publique, qui attribuaient la mort de Bricbet à son intempérance, l'intendant comprenait qu'il n'aurait sa tranquillité acquise que quand le défunt serait bien et dûment enfermé dans le caveau particulier de l'église, privilège auquel lui donnait droit sa qualité de notable de la paroisse.

—Dans une heure, il sera étendu sous sa dalle et je n'aurai plus rien à craindre ! murmurait le majordome.

Malgré l'anxieuse impatience qui le torturait, Colard avait le sourire aux lèvres.

—Cette fois, pour tout ce monde qui prie là bas, Bricbet est bien mort, se disait-il.

Enfin le glas plus précipité des cloches annonça que la cérémonie avait atteint ce moment où la pierre du tombeau allait recouvrir à jamais la preuve de son crime.

A cette lugubre sonnerie, le vieux serviteur se leva palpitant d'émotion et, avec le rire nerveux de l'homme dont la poitrine serrée par l'angoisse se dilata subitement, il s'écria d'un air de triomphe :

—Mon but est donc atteint !

Son rire ne s'était pas encore éteint, que, derrière lui, retentit à ses oreilles ce mot terrible :

—Assassin ! ! !

D'un seul bond, Colard se retourna.

A la vue de celui qui, silencieusement entré, venait de par-